

**Compte-rendu
Commission Patrimoine
funéraire**

Réunion du jeudi 28 juin 2018
Château Pradelle, Bourg-Saint-Andéol

Liste des participants (17) :

Monsieur	Michel	Augé	Le Grand Serre
Madame	Françoise	Augé	Le Grand Serre
Madame	Céline	Bardin	Patrimoine Aurhalpin
Madame	Véronique	Belle	Service régional de l'Inventaire
Monsieur	Michel	Grousson	Amis du vieux Thoissey
Madame	Marie	Grousson	Amis du vieux Thoissey
Monsieur	Eddie	Gilles-Di Pierno	Patrimoine Aurhalpin
Madame	Laurence	Hamonière	Historienne
Madame	Michèle	Léonet	Adhérente
Monsieur	Arthur	Musy	Patrimoine Aurhalpin
Monsieur	Jean-Luc	Parcollet	Délégué municipal au patrimoine et à la culture de Bourg-Saint-Andéol
Madame	Renée	Pellegrini	Fédération Patrimoine Est Lyonnais
Monsieur	Clément	Perrier	Patrimoine Aurhalpin
Monsieur	Patrick	Poulenard	Fédération Est Lyonnais / Solaize
Madame	Josée	Poulenard	Fédération Est Lyonnais / Solaize
Madame	Mireille	Rouffanche	Viniciacum
Madame	Christiane	Turchet	Conseillère Municipal Bourg-Saint-Andéol

Excusés (4) :

Madame	Chantal Jane	Buisson	Guide-conférencière
Madame	Monique	Bonvallet	Saint-Roch ! Vous avez dit cimetière ?
Madame	Danièle	Coste	Fédération Patrimoine Est Lyonnais
Madame	Marie-Claire	Rivoire	Saint-Roch ! Vous avez dit cimetière ?

Introduction à la journée

Monsieur Jean-Luc Parcollet, délégué municipal au patrimoine et à la culture de Bourg-Saint-Andéol nous accueille au Château Pradelle et remercie les participants de s'être déplacés à Bourg-Saint-Andéol.

Madame Chalias, association les compagnons du Laoul, se félicite de l'organisation du dernier week-end à l'occasion des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins où 1 600 personnes sont venues visiter le cimetière.

Monsieur Jean-Luc Estvoyer, président des amis du patrimoine bourgaisans, souhaite la bienvenue aux participants. Il nous explique son arrivée à Bourg-Saint-Andéol il y a 4 ans et fait un bref rappel historique sur le patrimoine de la ville.

Monsieur Eddie Gilles-Di Pierno, président de Patrimoine Aurhalpin, remercie tout d'abord les participants d'avoir répondu présents pour cette 14^{ème} Commission patrimoine funéraire. Le président remercie également la commune et l'association du patrimoine de Bourg-Saint-Andéol, pour l'accueil réservé et de prendre le temps de nous faire découvrir la commune et plus particulièrement son cimetière. Le président nous rappelle également la genèse de la commission patrimoine funéraire. Un article va sortir sur le magazine *Lyon Mag* de Juillet/Août.

Un retour est fait sur la dernière réunion de la commission qui s'était déroulée le 22 juin 2017, dans l'église Notre-Dame de la Paix à Etrembières, en Haute-Savoie. Une visite du cimetière israélite de Veyrier situé sur la frontière franco-suisse avait suivi la réunion.

Un point est également fait sur le déroulement de la journée : après la réunion, un repas sera servi au Château Pradelle et une visite commentée du cimetière de Bourg-Saint-Andéol aura lieu avec les explications de l'association du patrimoine bourgaisans.

Bilan du Printemps des Cimetières 2018

Arthur Musy remercie les participants (organisateur et visiteurs) et présente le bilan de la troisième édition du Printemps des cimetières, qui s'est déroulé le dimanche 13 mai 2018 sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et hors région.

Les chiffres du Printemps des cimetières 2018 sont satisfaisants, avec la participation de 62 organisateurs sur 57 communes et l'ouverture de 76 cimetières ou sites culturels pour valoriser le patrimoine culturel. Les retours presse sont moins importants que l'année dernière, mais cela s'explique autant par un plus faible retour d'articles de presse sur le terrain par les organisateurs et par Patrimoine Aurhalpin que d'une baisse d'intérêt de la presse pour l'événement. Les sollicitations continuent de la part des médias pour traiter le patrimoine funéraire. A noter que France 3 a réalisé 2 sujets sur l'événement, pour le cimetière de Volvic (63) et celui de Guebwiller en Alsace.

Le nombre de participants est d'environ 1 500, ce qui correspond à l'estimation basse de la précédente édition. La météo particulièrement défavorable explique en grande partie ces chiffres en baisse. Pour tous les organisateurs, le nombre de visiteurs présents est inférieur au nombre espéré.

Remarque de Michèle Léonet, sur les retours presse trop tard (Sur *Le Progrès*, la veille et pas assez important).

Ouverture à d'autres territoires :

Chaque année, des territoires hors région Auvergne-Rhône-Alpes participent à l'événement. Cette année, deux cimetières alsaciens, Mulhouse et Guebwiller, ont participé.

Il convient également de noter l'organisation d'un Printemps des cimetières par la Ville de Paris. L'événement s'est tenu le 26 mai, à une date différente du nôtre, avec un appel à projet de la Ville de Paris pour que des compagnies de théâtre, groupes de musique et autres proposent une animation dans l'un des 20 cimetières de la capitale.

Nous n'avons pas été informés de cette démarche en amont par la Ville de Paris, mais nos échanges se sont révélés intéressants par la suite. Paris a utilisé le logo du Printemps des cimetières sur leurs affiches, notre association et notre événement étaient régulièrement mentionnés dans les articles et communiqués de presse, relatifs au Printemps des cimetières parisiens.

Cette appropriation de cet événement à notre insu nous a poussé à déposer la marque Printemps des cimetières à l'INPI. L'idée n'est pas d'en interdire l'utilisation ou de monnayer ce nom, mais de nous assurer de ne pas nous faire déposséder à l'avenir. Pour information, le coût de la protection du nom est d'environ 200 €.

Deux cimetières en Normandie ont également participé au Printemps des cimetières, sans nous en avertir. Nous sommes maintenant en contact avec l'association Val de Siègne de dont Monsieur Jacky Brionne est président pour coordonner l'action l'année prochaine en vue d'une communication commune.

Le fait d'organiser un événement dans le cadre du Printemps des cimetières sans en informer Patrimoine Aurhalpin se produit également en Auvergne-Rhône-Alpes, ce qui est d'autant plus dommageable que la communication entre les sites proches permet souvent de proposer une offre plus complète.

Pour ce qui concerne la région, 10 des 12 départements étaient représentés.

A noter également, l'événement a reçu le label Année européenne du patrimoine culturel 2018



Communication :

- Intégration du logo de Patrimoine Aurhalpin dans le logo du Printemps des cimetières.
- Impression des dépliants et affiches par Vassel Graphique. La connexion des documents permet d'accéder grâce à une application, aux liens internet pour la carte interactive et la page facebook notamment. Ce service de connexion nous a été offert par l'entreprise.
- Signature d'un mécénat par l'entreprise Barthélémy Bronze, pour un montant de 500 € pour les frais d'impression et la réalisation d'une fiche pratique pour la restauration d'ornements funéraires en bronze.
- Impression de 8 000 dépliants 3 volets et de impression de 470 affiches (47 modèles d'affiche différents).
- Mise à disposition des éléments de communication obligatoires (logos de l'événement, des partenaires, du label) pour permettre la réalisation d'affiches sur mesure pour les structures qui le souhaitent.
- Mise à disposition de bannières facebook et twitter pour la communication sur les réseaux sociaux.
- Création d'une carte interactive avec l'ensemble du programme. Consultée par 4987 visiteurs dont 3297 visiteurs uniques sur la page internet entre le 1^{er} mars et le 31 mai.

Retours des organisateurs :

- 30 % des organisateurs participaient pour la première fois à l'événement ;
- 70 % des participants de 2018 avaient déjà participé en 2017 ;
- 40 % des participants ont participé aux 3 éditions ;
- 80 % des organisateurs pensent renouveler leur participation en 2019.

Principaux commentaires :

- La date choisie n'était pas adaptée, avec notamment les Saints de Glaces, et une météo fortement défavorable. Egalement le jour était le dimanche charnière entre les deux ponts (du 1^e et du 8 mai).
- Proposition de nommer des référents pour chaque département pour servir de relais auprès de la presse mais aussi des organisateurs et faciliter les échanges entre les participants.
- Problème de la communication qui est trop générale pour attirer les locaux et qu'ils se sentent concernés par l'événement. Le dépliant fait mention des sites uniquement mais ne donne pas les horaires ni le lieu des animations.
- Problème de communication au niveau national, la communication est trop orientée vers Auvergne-Rhône-Alpes, et pose des problèmes de lecture dans les autres départements qui ne se sentent pas concernés (exemple en Alsace avec le logo Auvergne-Rhône-Alpes)

Proposition pour l'année 2019 :

Renforcer le rôle de Patrimoine Aurhalpin comme centre de ressources sur le patrimoine funéraire, avec le Printemps des cimetières en point d'orgue de l'année et non pas comme la seule action en faveur de ce patrimoine.

- Créer un livret de symbolique funéraire en format numérique consultable sur le site de Patrimoine Aurhalpin pour donner des clés de lecture aux visiteurs de notre site et une base de travail aux organisateurs qui le souhaitent.

Créer un « guide pratique » de l'événement pour accompagner les organisateurs et organisateurs potentiels dans la préparation de l'événement. L'exemple d'un guide comme celui réalisé dans le cadre des *Rendez-vous aux jardins* peut être envisagé. Il permet de reprendre le concept de l'événement, mais aussi de communiquer les coordonnées des personnes ressources, et de donner des exemples de thématiques de visites. Cela permettrait d'augmenter la communication sur nos partenaires comme la COFAC Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication, et l'association des Guides d'Auvergne-Rhône-Alpes, Grenat pour l'organisation de visites guidées ou d'événements théâtralisés comme cela s'est fait à Grenoble.

→ Ces documents devront être rédigés par les membres de la commission patrimoine funéraire en majorité. L'équipe de Patrimoine Aurhalpin aura un rôle essentiellement dédié à la collecte et à la mise en forme de l'ensemble des éléments.

Christiane Chalias, nous informe que des visites du crématorium de Bourg-Saint-Andéol sont proposées avec le jardin du souvenir où se trouvent des tombes musulmanes.

Arthur Musy indique aux participants de faire passer les informations à Patrimoine Aurhalpin lorsque des visites ou des événements relatifs au patrimoine funéraire sont organisés, pour que notre association relaye l'information sur la page facebook du Printemps des cimetières et autres réseaux.

Pour le vote de la date du prochain Printemps des cimetières, trois dates sont proposées, le 27 avril (dernier week-end des vacances scolaires de la zone A), le 5 mai (week-end situé entre le 1^{er} mai et le 8 mai) et le 19 mai (week-end de la nuit des musées).

Pour un souci de continuité avec les deux premières éditions, la date du dimanche 19 mai 2019 est retenue.

Arthur Musy propose de mettre en place des référents départementaux pour être en lien avec les autres associations d'un même département, comme évoqué par certains organisateurs dans le questionnaire. La commission est favorable à la nomination de référents pour les départements.

Communication sur l'évènement

Au niveau de l'affiche générale des journées des cimetières, la majorité propose de laisser un rectangle blanc en bas, sur l'affiche nationale pour permettre aux associations locales de laisser une place pour coller leurs informations. Essayer au maximum de faire des affiches A3, avec la possibilité de coller une affiche A4 sur la partie blanche.

Il est proposé de mettre en place des éléments graphique pour disposer des affiches dans les cimetières à la Toussaint pour annoncer la date des prochaines journées des cimetières.

Il est demandé à Patrimoine Aurhalpin de réaliser un Flash Info aux maires en janvier pour demander de publier un article pour annoncer le Printemps des cimetières dans le bulletin municipal.

Demander à la Région pour un article dans leur journal ?

Eddie Gilles-Di Pierno, nous annonce que Tokyo (Japon) participera à la prochaine édition du Printemps des cimetières.

Michel Augé souligne, de faire attention à l'arrivée de nouvelles municipalités, qui ne connaissent souvent pas ce patrimoine, il est important de les sensibiliser...

Il est fait mention d'un événement relatif à la valorisation des cimetières organisé par le site Geneanet, sur lequel il peut être intéressant de se renseigner. La question de photographier les tombes et de les diffuser sur notre site internet est posée, mais cela pose des questions de droits à l'image.

Eddie Gilles-Di Pierno, nous informe d'une journée d'information sur le droit à l'image et le respect des données privées.

Recensement tombes remarquables

Suite à des contacts avec l'association Sites et Monuments au sujet de la vente aux enchères des tombes. Un travail de repérage est à envisager pour pouvoir accompagner les ventes d'une identification des tombes à caractères patrimonial et nécessitant d'être conservée. Il est validé de travailler avec Site et Monuments et la Fondation du patrimoine Rhône-Alpes à ce sujet.

Inventaire régional des tombes remarquables :

La question est posée sur l'organisation d'un recensement des tombes remarquables de la région. Arthur Musy souligne qu'il est nécessaire que la commission travaille sur une définition d'une tombe remarquable et d'une grille de critères pour donner une cohérence à l'inventaire avant tout travail d'identification.

Au cimetière du Père Lachaise à Paris : les vitraux des chapelles funéraires

Laurence Hamonière, historienne, nous fait remarquer suite à une visite l'état délabré des vitraux des chapelles funéraires au cimetière du Père Lachaise.

Laurence Hamonière propose donc un recensement des vitraux des chapelles funéraires pour échantillonnage régionale ou au niveau de la métropole de Lyon.

Questions diverses, actualités régionales et nationales

Véronique Belle nous informe que les archives départementales et métropolitaines ont réalisés un livre récemment sur les monuments aux morts du département du Rhône. Une exposition est prévue mi-Septembre.

La réunion se termine à 12 h 45.